

## FICHE D'INSCRIPTION FORMATION BREVET FÉDÉRAL Saison 2022 – 2023

### ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :  
N° de licence : Tél. :  
Courriel (*lisible*) :  
Ligue ou vous réalisez votre formation:

### LE TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom : Mail :  
Grade UFA: Téléphone :

### CURSUS ET ÉTALEMENT DE FORMATION

#### 3 modules stages BF

+ 22 h au moins en stage tutoré dans un dojo (ex : clubs privés, associations etc...).

#### + 22 h de formation au choix :

- soit en École Régionale des Cadres de la ligue d'appartenance,
- soit / et en stage de formation de préparation aux BF, CQP de la FFAAA,
- soit / et en stage de formation continue d'enseignement de la FFAAA,

#### + examen

soit au total 80h de formation

Je fais ma formation sur :

- 1 an  
 2 ans ou plus

Mon inscription en 2022-2023 est ma :

- 1<sup>ère</sup> année en formation  
 2<sup>e</sup> année en formation  
 3<sup>e</sup> année en formation

### CONDITIONS ET PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION À LA FORMATION

#### CONDITIONS :

- Avoir 18ans
- Être licencié
- Le 1<sup>er</sup> Dan minimum

#### PIÈCES À FOURNIR :

- Paiement chèque ou virement
- Attestation de formation aux premiers secours (PSC 1 ou équivalent)

À REMPLIR PAR  
L'ADMINISTRATION

- 

#### Règlement Générale de protection des données (RGPD)

Les informations collectées par la FFAAA directement auprès de vous font l'objet d'un traitement manuel et automatisé ayant pour finalité la gestion de votre inscription à la formation. Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires et sont nécessaires pour le traitement de votre demande. À défaut, la FFAAA ne sera pas en mesure de valider votre inscription. Ces informations sont à destination exclusive de la FFAAA et des organisateurs de la formation, Elles seront conservées jusqu'à la fin de celui-ci.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à l'adresse suivante : FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris ou à l'adresse électronique suivante : ffaaa@aikido.com.fr. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### RÈGLEMENT

Je joins un chèque/virement de **75 euros** à l'ordre de la FFAAA pour ma participation aux frais de formation pour la saison en cours.  
**Toute absence non justifier par un certificat médical ou professionnel ne sera pas rembourser.**

Ce chèque est à renouveler en septembre de la saison suivante en cas d'étalement de la formation sur 2 saisons sauf si l'initiative de l'étalement est du fait de la Ligue.

○ Chèque à l'ordre de la FFAAA n°: \_\_\_\_\_

**Merci d'indiquer au dos du chèque :** BF-LIGUE-  
NOM

Fait le :

○ Par virement bancaire :

FFAAA IBAN: FR76 1027 8060 4100 0209 6160 348

**Merci d'indiquer comme libellé du virement :** BF-  
LIGUE-NOM

Signature du stagiaire :

Signature du Président de Ligue :

Fiche à renvoyer à la FFAAA, **avant le 30 septembre 2022 au siège fédéral** pour tous les centres de formations